

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 69 (1974)
Heft: 2-fr: Numéro spécial de l'Année européenne du patrimoine architectural 1975 : orientation et propositions

Artikel: Une tâche pour chacun
Autor: Notter, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une tâche pour chacun

Comment les Communes, les écoles, les groupements privés, les entreprises, la presse locale et régionale peuvent-ils contribuer au succès?

La mesure dans laquelle se répandra l'esprit de l'Année européenne du patrimoine architectural 1975, le degré du succès qui couronnera toutes les actions entreprises, et surtout le caractère durable du mouvement qu'elles auront suscité, dépendront beaucoup de la participation de la population sur le plan de la commune, voire du quartier. Nous devons partir de l'hypothèse qu'une meilleure appréciation des monuments et ensembles historiques, dans tous leurs détails, ne peut se répandre dans de larges milieux que si l'on parvient à rendre évident et sensible à tous qu'il existe un lien étroit entre l'existence humaine et son environnement bâti. Ce qui signifie que par des initiatives les plus diverses, le plus grand nombre possible de gens doivent être amenés à entreprendre quelque chose dans un esprit de communauté. Là encore, il n'y a pas de schémas définis, car chaque initiative locale dépend de circonstances de base tout à fait particulières. Aussi le «catalogue d'idées» qui va suivre ne doit-il donner lieu à aucun malentendu: ce ne sont pas des «solutions toutes cuites». Il doit suggérer, stimuler; ses propositions concrètes seront peut-être réalisables sous réserve de modifications, ou conduiront à des propositions nouvelles, mieux adaptées sur le plan local. Son ordre des matières est donc quelque peu arbitraire, et il est parfaitement concevable que des idées énumérées dans les divers chapitres puissent avoir leur place dans d'autres catégories que celles qu'indiquent les sous-titres.

Sur le plan de la Commune politique, ou du quartier

Chaque Commune fera quelque chose dans le sens des «réalisations exemplaires»: cela peut aller de la restauration ou du déplacement d'une fontaine dans un petit village jusqu'à la remise en état d'un vaste centre historique, avec plan d'aménagement et d'utilisation. Dans de nombreuses communes, des bâtiments anciens sont laissés à l'abandon par manque d'imagination, et restent inutilisés pendant si longtemps qu'on finit par les démolir. Or, ce sont justement ces bâtiments-là qui donnent son cachet à un site urbain ou villageois. Des efforts communs pour le sauver, et donner une destination

nouvelle à une vieille grange, ou quelque autre bâtisse de ce genre, valent vraiment la peine. Les possibilités d'utilisation ne manquent pas; à part l'aménagement d'appartements, des locaux pouvant être utiles à la communauté doivent avoir la priorité (salles de répétition, foyer pour personnes âgées, école de musique, centre culturel, maison des jeunes, locaux pour les services sociaux de la Commune, centre de loisirs et de bricolage, musée d'intérêt local, etc.).

Pour tous les projets de caractère pratique, il est facile d'enthousiasmer de très larges milieux et de les intéresser à un travail commun: associations (fêtes, représentations, organisation d'enquêtes, études et analyses), industries (aide financière, aide technique, participation d'artisans), particuliers (travail bénévole, dons), presse, écoles.

- Prescriptions locales sur la protection des sites; prescriptions plus rigoureuses concernant les réclames extérieures.

- Compléter la procédure d'autorisation de construire par l'intervention d'un conseiller technique qualifié (éventuellement en collaboration avec la section cantonale du «Heimatschutz»).

- Amélioration des prescriptions sur la construction et le zonage (plan d'aménagement de centres historiques, introduction de la procédure des plans de quartiers et, par là, meilleures possibilités de lotissements de bonne facture).

- Réaménagement et mise en valeur des espaces libres existants (rues et ruelles réservées aux piétons par la police de la circulation, embellissement des places, décoration florale des fontaines et des façades dans les villages).

- Inventaire local (d'après le schéma de l'Institut des monuments historiques du Poly), avec maquette des quartiers historiques.

- Dégagement des toits (antenne commune de télévision, mise sous terre des fils électriques).

- Libérer les plus belles parties d'une localité du trafic automobile.

- Participation des propriétaires d'immeubles (création d'un fonds ad hoc) au ravalement des façades ou à leur ornementation, enlèvement de bâtiments annexes enlaidissants; remise d'un prix pour contribution exemplaire à l'embellissement d'une localité.

- Signalisation locale, par exemple panneaux d'orientation indiquant les monuments et places les plus remarquables; itinéraires marqués, avec panneaux explicatifs aux endroits importants qui peuvent être visités sans guide, et ramenant au point de départ.

- Soirées d'information, visites sous conduite pour



tous les habitants et/ou surtout pour les nouveaux venus, sur le thème «Apprenez à connaître votre commune de domicile (et ses beautés cachées)»; manifestations analogues organisées pour les jeunes gens qui atteignent leur majorité, ou lors de la fête finale d'un cours de répétition.

La maison, demeure à la taille de l'homme et qui n'a rien à voir avec le nombre des étages et le taux de rendement, est le thème essentiel de l'Année européenne. L'idée que ce qu'ont bâti nos pères peut aussi convenir à notre goût (exemple: Werdenberg) doit faire de nouveaux adeptes.

- Aménagement de lieux de délasserment dans la localité ou à sa périphérie, tels que parcs, points de vue.
- Création de nouvelles zones vertes; opération «Plantons des arbres» (avec la participation de la population).
- Soutien de la Commune à tous ceux qui prennent d'heureuses initiatives, que ce soit des associations, des entreprises, des classes d'école ou des groupements indépendants.
- Echange d'expériences avec une autre Commune, visites mutuelles.

Un terrain propice: les écoles à tous les degrés

L'Etat, d'une part, devrait donner l'impulsion; d'autre part, de l'école primaire à l'Université, les initiatives ne sont pas seulement possibles, mais particulièrement efficaces en raison de leur spontanéité et de leur caractère bénévole.

Pour les Universités et les Technicums, il s'agit avant tout d'étudier, sous les formes appropriées, les problèmes particuliers de la substance architecturale léguée par l'histoire, de son entretien, des possibilités de restauration ou d'assainissement, de transformation, d'aménagement soigneux (intégration d'inévitables bâtiments modernes); on devrait d'ailleurs, dans la formation professionnelle des planistes, donner une importance accrue à ces problèmes; des analyses de la structure et de la physionomie architecturales doivent être à la base de tout plan de zonage ou d'extension; élaboration de règles planistiques pour des blocs locatifs qui soient une bonne réplique aux affreux immeubles ressemblant à des tiroirs ouverts superposés ou à des mille-feuilles; cours pratiques, avec des projets concrets de lotissements bien conçus (en étroite collaboration avec les offices d'aménagement du territoire et les autorités qui accordent les permis de construction).

– Aux degrés inférieurs, les possibilités sont aussi légion. Ce sont surtout les concours et les travaux en commun, de toute espèce, qui sont efficaces pour inculquer la notion de l'environnement bâti. Il est important, là encore, que toutes les initiatives aillent de pair avec un service d'information qui en rende au moins les résultats accessibles au public. Des présentations de diapositives, des courts-métrages, des expositions de photos et de dessins, des maquettes et des plans peuvent, à peu de frais, avoir beaucoup d'effet, et contribuer à développer le sens de l'intérêt commun. Dans toute la mesure

du possible, inviter tout le monde à collaborer, à créer quelque chose, et offrir de quoi stimuler le zèle (prix, publication de la liste des gagnants, information du public).

– Idées de thèmes à traiter: connaissance approfondie du cadre de vie quotidien, y compris les beautés cachées, telles que grilles de fer forgé, heurtoirs, portes, sculptures ornementales; les styles d'architecture et les manières de construire (riche domaine en comparaison de la monotone uniformité des bâtiments modernes); histoire de son propre village, de son quartier, de sa petite ville, analyse des causes historiques d'un certain développement de la localité, modifications sociologiques et leurs conséquences pour les bâtiments anciens; compositions ou dessins sur le thème: «ce qui me plaît et ce qui ne me plaît pas, et pourquoi»; que pourrait-on améliorer au village (embellissement du cours d'un ruisseau, des ruelles, des places, et de quelle manière); comment s'y prennent les localités voisines? Excursions, visites de sites urbains ou villageois bien entretenus et conservés; faire voir les différences entre habitations dans de tout autres contrées de la Suisse, par exemple les villages de montagne, au cours d'excursions scolaires: pourquoi a-t-on, là-bas, construit de façon complètement différente? Faire sentir ce qu'il y a de particulier, et digne d'être conservé, dans des formes de culture aussi variées.

Dans les écoles d'arts et métiers, il y a aussi diverses manières, surtout pratiques, d'étudier l'héritage architectural, et mille façons, pour les élèves, de fournir leur contribution: maquettes de ponts, d'intéressantes maisons bourgeoises ou rustiques, de rues entières, d'espaces libres ou de groupes de maisons; étude pratique des techniques artisanales traditionnelles du bâtiment (bois, crépi, pierre, métal, gypse, peinture); on pourrait, par exemple, en faire la démonstration pratique à l'occasion d'une restauration dirigée par un spécialiste (travail commun d'une école d'arts et métiers); inciter des classes scolaires de divers degrés, ou encore des communes, à faire un travail pratique de groupe; présenter un échange d'expériences dans des expositions, des publications de presse, etc.

Les groupements privés: souplesse et diversité

Ici encore, une liste plus ou moins arbitraire d'idées et de propositions montre que le domaine des possibilités d'action est très vaste:

- Concours d'architectes organisés spontanément parmi les groupements et associations, et portant sur l'aménagement ou l'assainissement de centres historiques, ou sur des quartiers d'habitation de bon goût; exercices théoriques et pratiques, cours et séminaires sur les problèmes qui s'y rapportent.
- Les artisans d'une commune réunissent leurs bonnes volontés pour réaliser une restauration.
- Courses d'orientation amusantes, rallyes, itinéraires sous conduite comprenant des monuments historiques, de vieux villages, de l'histoire régionale, etc., comme points principaux.
- Soutien des autorités communales, de manière générale, à toute initiative intéressante.
- Peintres, graphistes, photographes, écrivains ou publicistes, instituteurs et autres amateurs se réunissent pour une étude en commun de la commune d'habitation et pour une analyse critique de ses formes de développement.
- Participation à une entreprise déterminée, par service volontaire ou par une autre forme d'entraide.
- Les organisations de jeunesse de toute une région créent ou remettent en valeur un réseau de chemins pédestres, ou débarrassent une ruine historique de la végétation qui l'envahit.
- Organisation de concerts, de soirées récréatives, de fêtes villageoises, citadines ou de quartiers, dans des bâtiments anciens, afin de leur redonner du lustre.
- Aide financière ou pratique lors d'expositions, de travaux d'élèves par exemple.
- Théâtre dans la rue pour présenter les problèmes des aspects agréables, ou inhospitaliers, de sa propre petite patrie; cours, conférences et autres manifestations de cet ordre.
- Faire revivre d'anciens usages: fêtes populaires, techniques artisanales (aménagement ou réanimation de musées locaux grâce à de telles manifestations).

Une chance pour l'industrie et les autres branches économiques

Les entreprises, elles aussi, peuvent apporter de diverses façons leur contribution au succès de l'Année européenne. Il est indéniable que leur soutien financier ou leurs conseils sont, dans bien des cas, décisifs pour la réalisation des initiatives privées. Mais, dans le domaine de leur activité propre, les possibilités sont nombreuses également:

- S'efforcer, pour leurs propres constructions, de

faire des réalisations au-dessus de la moyenne, notamment en se soumettant absolument aux exigences des parties anciennes d'une localité; concours d'architectes appropriés.

- Des établissements financiers peuvent décider si des blocs locatifs «humains» peuvent être réalisés, si des bâtiments anciens peuvent être assainis et transformés en logements modernes.
- Entretien exemplaire de maisons anciennes.
- Initiatives intéressant le personnel: «Découvrez votre lieu de travail», cela par des visites, par la publication de cartes et guides appropriés.
- Organiser des sorties d'entreprise axées sur les problèmes de la protection des sites.
- Une industrie locale participe à des concours, met des vitrines à disposition pour une exposition.
- La publicité est axée sur l'Année européenne et ses postulats (par exemple relations publiques, affiches, pochettes d'allumettes, ronds de chopes, prospectus, annonces, articles publiés dans les pages publicitaires).

L'élément de liaison: la presse

Il est bien évident que toutes les idées ci-dessus mentionnées peuvent n'avoir qu'une demi-efficacité, ou même n'être pas réalisables, si la presse ne se met pas dans une très large mesure à la disposition de l'Année européenne 1975 et de l'esprit qui l'anime. Par son soutien de ce qui sera entrepris sur le plan régional, notamment par des informations régulières sur les faits d'actualité qui s'y rapportent, mais aussi en étant ouverte à tous les appels, la presse peut entraîner un mouvement d'une très grande efficacité. Là encore, les idées ne manquent pas à l'intention des journalistes:

- «Lecteur, redécouvre ton pays»; concours de dessinateurs ou de photographes; éventuellement travaux de publicistes (sur la notion de patrimoine).
- «Lecteur, redécouvre les beautés de ta commune de domicile»: photographies de maisons, de porches, de fontaines, de gargouilles, de sculptures, de façades peintes, etc.
- Développement de l'illustration et des reportages (numéros spéciaux) sur les thèmes de la protection des sites, des structures urbaines ou villageoises, des monuments, et visant en particulier à éveiller l'intérêt du public pour son cadre de vie quotidien, dans un sens positif et négatif.
- Information générale et permanente sur l'Année européenne du patrimoine architectural 1975.

F. N.